

<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SOPHIA ANTIPOLIS</b>	<b>RAPPORT DE LA REUNION DU BUREAU DECISIONNEL</b>	
<b>Direction : Service des Assemblées</b>		<b>Référence : CS/LV</b>
<b>Séance du : 22 juin 2022 Lieu : CASA</b>		<b>Diffusion SP-OD-DLN-DR-AFO-LM-CS</b>

### **PRESENTS :**

Jean LEONETTI, Kévin LUCIANO, Joseph CESARO, Jean-Pierre DERMIT, , Gérald LOMBARDO, Jean-Pierre CAMILLA, François WYSZKOWSKI, Thierry OCCELLI, Jean-Pierre MASCARELLI, Eric MELE, Sophie NASICA, Gilbert TAULANE, Gilbert HUGUES, Richard THIERY, Marc MALFATTO, Dominique TRABAUD, Jean-Paul ARNAUD, Georges TOSSAN, René TRASTOUR, Alexis ARGENTI

### **ABSENTS :**

Lionnel LUCA, Jean-Bernard MION, Michel ROSSI, Frédéric POMA, Emmanuel DELMOTTE

### **Assistaient également à la réunion :**

S. PINTRE, D. ROSSI, A. FOLLOT, D. LAURENT-NOTTER, X. TAQUILAIN, O. DARCO, JP. ETIENNE, M. REVEAU, C. SANTAINNE, V. FARINA

### **Présidence de séance :** Jean LEONETTI

#### **I. Introduction du Président**

Les élections Législatives viennent de se dérouler. Le temps va permettre de trouver un juste équilibre. Le Président ne souhaite pas de déballage public, mais des échanges en tête à tête.

#### **II. Questions soumises à délibérations**

Discussion autour de la pénurie de papier de reprographie. L'impression des documents de séance est-elle nécessaire alors que ceux-ci sont disponibles sur l'Extranet CASA ?  
L'achat de tablettes ou d'écrans destinés aux élus est envisagé.

*Arrivée de JB. MION au rapport 5*

#### **Rapport 13 – Attribution de fonds de concours aux communes**

J. LEONETTI rappelle le passage de 30 % à 20 % qui est acté à ce jour.

Il appelle les maires à revoir leurs dossiers et à faire les demandes avant la mi-mandat, afin de ne pas grever le budget et d'avoir le temps de réaliser leurs projets.

*Arrivée de L. LUCA au rapport 15*

#### **Rapports 15 à 28 – Habitat Logement**

J. LEONETTI rappelle la mise en place d'un site pour les demandeurs de logements sociaux avec l'information du délai d'attente, dans le cadre des critères d'attribution et de la cotation.

A. FOLLOT indique qu'une évaluation sera faite en fin d'année. La ville d'Antibes ayant d'ores et déjà mis en place ces critères de cotation.

J. LEONETTI demande à ce qu'une communication soit faite sur le sujet.

### **III. Validation des délibérations du Conseil communautaire du 4 juillet**

J. CESARO indique que le rapport relatif au transfert des compétences du SIEVI au SMIAGE a été retiré de l'ordre du jour.

A. ARGENTI indique que la Métropole a payé.

J. LEONETTI précise que la CASA ne paiera pas le déficit. Ce sujet concerne indirectement la CASA, toutefois, la CASA fera ce que les maires décident.

JP. DERMIT estime qu'il était maladroit de présenter la délibération au SMIAGE avant la délibération du SIEVI.

#### Rapports 31 à 36 – Finances

J. LEONETTI attire l'attention des maires sur les taux d'emprunt qui augmentent.

\*\*\*